



## **Accord de coopération double diplôme entre :**

**Université de Bucarest (Roumanie)**

**Et**

**Université Lumière Lyon 2 (France)**

**Et**

**Université de Panteion (Athènes - Grèce)**

L'Université de Bucarest (UB) - Bucarest - Roumanie  
Sise 90, Soseaua Panduri, Bucarest  
représentée par son Recteur, le Professeur Marian Preda d'une part,  
ci-après désignée « UB »

ET

L'Université Lumière Lyon 2 (ULL2)  
Sise 18 quai Claude Bernard, 69635 Lyon Cedex 07,  
représentée par sa Présidente, la Professeure Nathalie DOMPNIER, d'autre part,  
ci-après désignée « Université Lumière Lyon 2 »

ET

L'Université de Panteion - Athènes - Grèce (UPA)  
Sise 136, av. Syngrou, 17671 Athènes  
représentée par sa Vice-présidente aux Affaires Internationales et Cooperation, la professeure  
Marianna PSYLLA d'une part,  
ci-après désignée « UPA »

## Préambule

Nos 3 universités (Université de Bucarest/ UB - Université Panteion, Athènes / UPA et Université Lumière Lyon 2 / ULL2) entretiennent des relations traditionnelles de coopération depuis une dizaine d'années et cela aussi bien dans le domaine de l'enseignement que de la recherche. L'Université de Bucarest et l'Université Panteion à Athènes ont fait partie des partenaires de l'Université Lumière Lyon 2 dans le cadre du programme européen Européen Partenariat stratégique Erasmus+, CODES (Communication, Diversité culturelle et Solidarité). Cette coopération a permis d'établir des liens solides entre les partenaires et une bonne connaissance réciproque du fonctionnement des 3 institutions.

Concernant la recherche, notre collaboration s'est organisée notamment autour du Colloque franco-roumain en Sciences de l'Information et de la Communication qui a lieu depuis 25 ans en Roumanie, manifestation qui regroupe à chaque édition près de 100 chercheurs, enseignants et doctorants de nos pays et d'autres pays francophones, mais également, plus récemment, autour de la conférence internationale « Sciences sociales et société », organisée avec le Centre Régional Francophone d'Études Avancées en Sciences sociales (CeReFREA), rattaché à l'Université de Bucarest.

Il faut mentionner les échanges d'étudiants.es et d'enseignants.es dans le cadre de l'accord de coopération bilatérale ERASMUS, des programmes communs de recherche, l'organisation de conférences internationales. Les échanges d'étudiants.es et enseignants.es entre les trois structures sont réguliers, concernant chaque année plusieurs mobilités aussi bien à Bucarest, qu'à Lyon, qu'à Athènes.

L'Institut de la Communication de l'Université Lumière Lyon 2 est associé au Master Médias, Développement, Société dispensé par la Faculté de Journalisme et Sciences de la Communication de l'Université de Bucarest. À l'origine de ce projet se trouve le double diplôme existant depuis 6 ans avec l'Université de Bucarest entre les masters Communication, Humanitaire, Solidarités (ICOM - ULL2) et Médias, Développement, Société (FSJC- UB).

Nous souhaitons continuer d'organiser ensemble les rencontres masterales Francophones qui pourraient donner lieu notamment à une école d'été co-organisée par les 3 partenaires concernés.

Forts du succès de ces collaborations, nous avons décidé de mettre en place **un Double diplôme tripartite, donnant la possibilité aux étudiants.es des 3 universités partenaires du consortium d'obtenir en parallèle 2 diplômes de 2 des 3 universités.**

La situation socio-économique et politique de l'Europe constitue certainement un cadre adéquat pour cette initiative. En Roumanie et en Grèce, comme dans toute la région de l'Europe Centrale et Orientale et les Balkans, le secteur associatif commence à devenir un facteur social et économique de plus en plus important et les activités du domaine sont en pleine professionnalisation. La France bénéficie d'une longue expérience dans la formation pour ce secteur. L'Institut de la Communication de l'Université Lumière Lyon 2 dispense depuis 15 ans déjà une formation professionnalisante dans le domaine de l'humanitaire et de la solidarité.

Depuis 2008, quand l'accent a été mis sur les aspects communicationnels, l'intérêt international pour ce type de diplôme dans le paysage universitaire européen n'a cessé de croître.

Une thématique commune attire particulièrement notre attention pour ce Diplôme en Partenariat International : **la question de la place et du rôle de la diversité culturelle dans nos sociétés actuelles**. Nous avons identifié des domaines précis d'application du concept de diversité culturelle, à savoir les médias, la culture, le développement durable et les organisations. La thématique de **la communication des organisations** est aussi au cœur des préoccupations de nos 3 universités.

La coopération entre la Faculté de Journalisme et Sciences de la Communication (Université de Bucarest), l'Institut de la Communication (Université Lumière Lyon 2) et le département Communication, Médias et Culture (Université Panteion - Athènes) représentera le transfert de connaissances entre trois pays de l'Europe, mais également un encouragement pour la mobilité européenne à plusieurs niveaux :

- sur le plan universitaire, par les échanges d'étudiants.es et enseignants.es
- sur le plan professionnel, par les échanges d'expérience entre les ONG et autres acteurs Institutionnels des deux pays, à travers des stages et différents projets communs
- par la création d'un réseau d'échanges sur des aspects formation et recherche entre nos 3 universités.

La collaboration proposée par cet accord acquiert ainsi une forte dimension européenne et interculturelle et participe à la promotion de la francophonie tout en respectant une diversité culturelle.

En vue d'établir et d'entretenir des relations de coopération entre les trois Institutions et d'atteindre les objectifs d'une formation au niveau international,

Considérant les accords en vigueur entre les trois universités,

Convienent des dispositions suivantes :

## **Principes généraux d'organisation et de déroulement de la formation**

### *Article 1 - Diplômes délivrés*

---

L'Université de Bucarest, Faculté de Journalisme et Sciences de la Communication – et l'Université Lumière Lyon 2, Institut de la Communication – et l'Université Panteion d'Athènes, Département Communication, Media and Culture collaboreront, à travers les échanges d'étudiant-e-s (et d'enseignants.es-chercheurs.euses), à la réalisation d'un parcours de formation en vue de délivrer un double diplôme dans le domaine des études de Sciences de l'information et de la Communication. Les étudiants.es auront le choix de suivre les cursus des formations de 2 universités sur les 3 du consortium :

- L'Université de Bucarest délivrera le diplôme de master Médias, Développement et Société et en même temps l'Université Lumière Lyon 2 délivrera le diplôme de master Communication des Organisations (2 parcours aux choix : Communication, Humanitaire, Solidarités ou Communication Sociale et Management de l'Information dans les Organisations) aux étudiant-e-s qui auront suivi le parcours selon les dispositions prévues dans le présent accord.
- L'Université de Bucarest délivrera le diplôme de master Médias, Développement et Société et en même temps l'Université de Panteion, Athènes, délivrera le diplôme de master Cultural management, Communication and Medias (2 parcours aux choix : Cultural Management ou Information Society, Media and Technology) aux étudiant-e-s qui auront suivi le parcours selon les dispositions prévues dans le présent accord.
- L'Université Lumière Lyon 2 délivrera le diplôme de master Communication des Organisation (2 parcours au choix : Communication, Humanitaire, Solidarités ou Communication Sociale et Management de l'Information dans les Organisations) et en même temps l'université de Panteion, Athènes, délivrera le diplôme de master Cultural management, Communication and Medias (2 parcours aux choix : Cultural Management ou Information Society, Media and Technology) aux étudiant-e-s qui auront suivi le parcours selon les dispositions prévues dans le présent accord.

La mention Médias, Développement et Société de l'UB comprend :

- parcours Médias, Développement et Sociétés

La mention Master Communication des organisations de l'Université Lumière Lyon 2 comprend :

- parcours Communication, Humanitaire, Solidarités
- parcours Management social de l'information dans les organisations

La mention Cultural Management, Communication and Medias de l'Université de Panteion, Athènes comprend :

- parcours Cultural Management
- parcours Information Society, Medias and Technology

### Article 2 - Contacts référents

---

Chaque université demeure responsable pour la coordination et la mise en œuvre de ses propres parcours. Les contacts pédagogiques et administratifs sont précisés en annexe 1.

La responsabilité de la réalisation du présent accord est attribuée à un comité de coordination validé par les 3 parties dont les membres sont précisés en annexe.

Ces responsables du programme des trois institutions, cité ci-dessus, se concertent au moins une fois par an (en présentiel de préférence ou si impossible par visio-conférence) afin de :

- Examiner et valider les résultats universitaires obtenus par les étudiant-e-s
- Évaluer l'efficacité des programmes d'enseignement et proposer des nouvelles orientations
- Proposer des actions additionnelles visant à améliorer la qualité des formations et la fluidité des échanges
- Mettre en place des stratégies de collaboration avec des parties prenantes dans les 3 pays

Pour assurer le bon déroulement de l'organisation du DPI, nous mettrons en place 3 instances :

- Un Comité de coordination qui assurera le bon déroulement institutionnel du partenariat, l'organisation des mobilités et le lien avec les bureaux des relations internationales de chacune des universités. Il sera constitué d'enseignants.es avec 1 référent.e administratif.ve pour chaque université du consortium.
- Une Commission pédagogique qui participera au bon déroulement des activités pédagogiques : cours, sélection, jurys et soutenance de mémoires. Elle sera constituée de 2 enseignants.es chercheurs.euses par université.
- Un conseil de perfectionnement qui réunira des représentants.es des 3 universités et des représentants.es des parties prenantes.

Pour la composition de ces 3 instances voir en Annexe 2.

Les modalités de communication entre les trois partenaires et la gestion des doubles diplômes sont établies et suivi par le comité de coordination.

Le détail et la planification des échanges et des programmes communs – modules d'enseignement, recherche, stages, etc. – seront précisés pour chaque année universitaire.

A la fin du deuxième semestre de chaque année se réalisera en commun un audit de l'activité déroulée et d'éventuelles modifications pourront être effectuées. Cette démarche sera réalisée par les responsables des formations concernés par le présent accord et mentionnés en annexe.

### *Article 3 - Admission*

---

Les étudiant-e-s souhaitant intégrer ce cursus devront remplir les conditions définies en annexe 2.

Le nombre d'étudiants.es bénéficiaires de ce double diplôme est fixé à 3-5 étudiants.es par promotion pour chaque université.

À l'UB, la sélection se fait parmi les étudiants admis au Master Médias, Développement, société, au début de la première année, conformément aux procédures de l'Université de Bucarest.

Au moins un.e représentant.e de l'Université Lumière Lyon 2 ou de l'UPA, selon le parcours choisi, fera partie du jury d'admission de Bucarest. Les procédures sont établies en conformité avec la législation roumaine et le règlement interne de l'UB. Les partenaires seront systématiquement informés sur la procédure et les résultats de l'examen d'admission à l'UB.

À l'Université Lumière Lyon 2, la sélection se fait parmi les étudiants admis au Master Communication des Organisations, parcours Communication, Humanitaire, Solidarité ou Communication sociale et Management de l'Information en Organisations au début de la première année, conformément aux procédures de l'Université Lumière Lyon 2.

Au moins un représentant de l'UB ou de l'UPA participera au jury d'admission des étudiants.es de l'Université Lumière Lyon 2. Les procédures sont établies en conformité avec la législation française et le règlement de Lyon 2. Les partenaires seront systématiquement informés sur la procédure et les résultats de l'examen d'admission à l'Université Lumière Lyon 2.

À l'UPA, la sélection se fait parmi les étudiants.es admis au master de l'UPA, Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology. Ils devront candidater au DPI en même temps que pour leur master initial conformément aux procédures de l'UPA.

Au moins un.e représentant.e de l'UB ou de l'Université Lumière Lyon 2 participera au jury d'admission des étudiants.es de l'UPA. Les procédures sont établies en conformité avec la législation grecque et le règlement de l'UPA. Les partenaires seront systématiquement informés sur la procédure et les résultats de l'examen d'admission à l'UPA.

Les procédures d'admissions seront publiées sur les sites Internes des trois établissements.

Chaque université fera, parmi ses étudiant-e-s candidats, une pré-sélection. La sélection finale de ceux qui seront admis-e-s pour suivre le parcours du double diplôme décrit par le présent

accord, sera réalisé par un jury comportant des représentants.es des 2 universités partenaires concernées.

À l'UB : les responsables référents (voir annexe 2) ont la charge de conduire la procédure de recrutement des étudiant-e-s participant au programme. Ces étudiant-e-s de l'UB suivront alors les cours correspondant au semestre 1 et 2 du master Médias, Développement et Société. Au terme de leur année Master 1 Médias, Développement et Société, ces étudiant-e-s devront effectuer une mobilité :

- soit au semestre 1 (obligatoirement) à l'Université Lumière Lyon 2 dans le Master 2 CDO parcours CHS ou CSMIO
- soit au semestre 1 ou 2 à l'université de Panteion, Athènes dans le master Cultural management, Communication and Medias (2 parcours aux choix : Cultural Management ou Information Society, Media and Technology pour l'obtention du double diplôme mentionné à l'article

Selon leur choix d'université partenaire, si Université Lumière Lyon 2 au semestre 1, le semestre 2 s'effectuera à l'Université de Bucarest, si Université de Panteion, le semestre non effectué en mobilité se fera à l'UB pour l'obtention du double diplôme mentionné à l'article 1.

À l'Université Lumière Lyon 2 : les responsables référents (voir annexe 2) ont la charge de conduire la procédure de recrutement des étudiant-e-s participant au programme. Ces étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 suivront alors les cours correspondant au semestre 1 et 2 du master Communication des organisations. Au terme de leur année Master 1 Communication des organisations, ces étudiant-e-s devront poursuivre leur parcours en Master 2 CDO parcours CHS et CSMIO (semestre 1) à l'Université Lumière Lyon 2 et devront effectuer au semestre 2 une mobilité soit à l'Université de Bucarest, dans le master Médias, Développement et Société, soit à l'université de Panteion, Athènes, dans le master Cultural management, Communication and Medias (2 parcours aux choix : Cultural Management ou Information Society, Media and Technology pour l'obtention du double diplôme mentionné à l'article 1.

À l'UPA : les responsables référents (voir annexe 2) ont la charge de conduire la procédure de recrutement des étudiant-e-s participant au programme. Ces étudiant-e-s de l'Université de Panteion, Athènes suivront alors les cours correspondant au semestre 1 et 2 du master le master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology. Au terme de leur année Master 1 Médias, Développement et Société, ces étudiant-e-s devront effectuer une mobilité :

- soit au semestre 1 (obligatoirement) à l'Université Lumière Lyon 2 dans le Master 2 CDO parcours CHS ou CSMIO
- soit au semestre 1 ou 2 à l'Université de Bucarest, dans le master Médias, Développement et Société.

Selon leur choix d'université partenaire, si Université Lumière Lyon 2 au semestre 1 le semestre 2 s'effectuera à l'Université de Panteion, Athènes, si Université de Bucarest, le semestre non effectué en mobilité se fera à l'Université de Panteion, Athènes pour l'obtention du double diplôme mentionné à l'article 1.

## Article 4 - Mobilité étudiante

Ce programme de double diplôme met en œuvre l'échange d'étudiant-e-s selon les modalités de mobilité décrites ci-dessous.

Des mobilités seront encouragées dans les 3 établissements de manière à établir des bonnes pratiques administratives de gestion de la scolarité, en veillant à une harmonisation des procédures des 3 universités partenaires.

Les mobilités s'effectuent dans le cadre des accords Erasmus+ entre les partenaires.

### 4.1 : Modalités de mobilité étudiante

Les étudiant-e-s intègrent ce programme pour une durée de deux ans correspondant aux deux années de Master de l'UB, l'Université Lumière Lyon 2 et l'UPA. La mobilité étudiante s'articule de la façon suivante :

	<b>Master (semestre1)</b>	<b>Master (semestre 2) soit (diplôme étranger)</b>	<b>Master (semestre 3) soit (diplôme étranger)</b>	<b>Master (semestre 4) soit (diplôme étranger)</b>
<b>Étudiant-e-s de l'UB</b>	UB (master Médias, Développement et Société)	UB (master Médias, Développement et Société)	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	UB ( master Médias, Développement et Société)
<b>Étudiant-e-s de l'UB</b>	UB (master Médias, Développement et Société)	UB ( master Médias, Développement et Société)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)	UB (master Médias, Développement et Société)

<b>Étudiant-e-s de l'UB</b>	UB (master Médias, Développement et Société)	UB (master Médias, Développement et Société)	UB (master Médias, Développement et Société)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)
<b>Étudiant-e-s de l'ULL2</b>	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	UB (master Médias, Développement et Société)
<b>Étudiant-e-s de l'ULL2</b>	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)
<b>Étudiant-e-s de l'UPA</b>	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)	ULL2 (Master CDO, parcours CHS ou CSMIO)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)
<b>Étudiant-e-s de l'UPA</b>	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information)	UB (master Médias, Développement et Société)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information)

	ou Information Society, Media and Technology)	Society, Media and Technology)		Society, Media and Technology)
<b>Étudiant-e-s de L'UPA</b>	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)	UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology)	UB ( master Médias, Développement et Société)

### Calendrier des sélections

Toutes les sélections se font sur la base d'un dossier projet et un entretien devant une commission de sélection regroupant les représentants des partenaires concernés.

À l'UB, les sélections s'effectuent en Master 1 Médias, Développement, Société. L'annonce pour la candidature se fait lors du 1er semestre. Les sélections se font par la commission pédagogique mixte avant la fin du semestre et les étudiants.es sélectionnés.ées sont avertis par courriel.

Les nominations dans les universités partenaires se font selon le calendrier de mobilité de l'UB, en respect avec les calendriers de l'Université Lumière Lyon 2 et l'UPA.

Les étudiants.es doivent ensuite effectuer les démarches administratives pour la reconnaissance de leur diplôme antérieur et autre formalités obligatoires auprès des universités pour lesquels ils ont été sélectionnés.

À l'Université Lumière Lyon 2 les sélections s'effectuent en Master 1 CDO, parcours Communication, Humanitaire, Solidarité et parcours Communication sociale et management de l'information dans les organisations. L'annonce pour la candidature a lieu lors du 1er semestre. Les sélections se font par la commission pédagogique mixte avant la fin du semestre et les étudiants.es sélectionnés.ées sont avertis par courriel.

Les nominations dans les universités partenaires se font selon le calendrier de mobilité de l'Université Lumière Lyon 2, en respect avec les calendriers de l'UB et l'UPA.

Les étudiants.es doivent ensuite effectuer les démarches administratives pour la reconnaissance de leur diplôme antérieur et autre formalités obligatoires auprès des universités pour lesquels ils ont été sélectionnés.

À l'UPA les sélections s'effectuent en Master "Cultural management, Communication and Medias" (parcours Cultural Management ou parcours Information Society, Medias and technology). L'annonce pour la candidature a lieu lors du 1er semestre. Les sélections se font par la commission pédagogique mixte avant la fin du semestre et les étudiants.es sélectionnés.ées sont avertis par courriel.

Les nominations dans les universités partenaires se font selon le calendrier de mobilité de l'UPA, en respect avec les calendriers de l'UB et l'Université Lumière Lyon 2.

Les étudiants.es doivent ensuite effectuer les démarches administratives pour la reconnaissance de leur diplôme antérieur et autre formalités obligatoires auprès des universités pour lesquels ils ont été sélectionnés.

### **Calendrier des inscriptions**

- **Pour les étudiants.es de l'UB et l'UPA sélectionnés pour faire le DPI à l'Université Lumière Lyon 2**

Une fois que les étudiants.es de l'UB et de l'UPA ont été sélectionnés par la commission mixte, ils doivent s'inscrire à l'Université Lumière Lyon 2.

1- Ils/elles doivent s'inscrire administrativement à l'Université Lumière Lyon 2, pour cela une autorisation d'inscription leur est délivrée au mois de Juin ou Septembre.

2- Leur université d'origine, UB ou UPA, effectue leur nomination pour la mobilité à l'Université Lumière Lyon 2 pour S3 auprès de la DRI de l'Université Lumière Lyon 2 (Meriem Benmessaoud, DRI).

- **Pour les étudiants.es de l'ULL2 et l'UPA sélectionnés pour faire le DPI à l'UB**

Une fois que les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'UPA ont été sélectionnés par la commission mixte, ils doivent s'inscrire à l'UB.

1- Les étudiants.es sélectionnés.ées vont s'inscrire en 1ère année du master Médias, Développement, Société. Pour cela ils/elles doivent faire reconnaître leur diplôme de licence auprès des autorités roumaines. Ils/elles s'engagent à fournir tous les documents nécessaires et à effectuer les formalités administratives dans les temps impartis.

2- Lors de la 1ère année du master Médias, Développement, Société, une commission pédagogique de l'UB (FJSC) validera la reconnaissance de la 1ère année effectuée dans les universités d'origine, ce qui permet l'inscription en 2ème année du master.

3- Leur université d'origine, Université Lumière Lyon 2 ou UPA, effectue leur nomination pour la mobilité à l'UB pour le S4 auprès de la DRI de l'UB

- **Pour les étudiants.es de l'Université Lumière Lyon 2 et l'UB sélectionnés pour faire le DPI à l'UPA**

Une fois que les étudiants.es de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'UB ont été sélectionnés.ées par la commission mixte, ils doivent s'inscrire à l'UPA.

1- Les étudiants.es doivent s'inscrire en Master "Cultural management, Communication and Medias" (parcours Cultural Management ou parcours Information Society, Medias and technology). Pour cela ils/elles doivent faire reconnaître leur diplôme de licence et Master 1 auprès des autorités grecques. Ils/elles s'engagent à fournir tous les documents nécessaires et à effectuer les formalités administratives dans les temps impartis.

2- Leur université d'origine, Université Lumière Lyon 2 ou UB, effectue leur nomination pour la mobilité à l'UPA pour le S4 auprès de la DRI de l'UPA

Les étudiant-e-s des trois universités suivant un cursus d'études à l'étranger dans le cadre de cette convention d'échange sont sujet-te-s aux mêmes normes et règles (règlement intérieur de l'établissement) applicables aux étudiant-e-s locaux/ales, y compris celles applicables aux examens.

#### **4.2 : Flux étudiant-e-s**

Les flux d'étudiant-e-s sont organisés de la façon suivante :

Le nombre d'étudiant-e-s est fixé à 4 maximum par année académique et pour chaque université. Soit 12 au total. Voir article 3.

#### **Article 5 – Inscriptions**

---

Les étudiant-e-s des universités participant au cursus devront être inscrit-e-s administrativement au sein des universités afin que les diplômes puissent être délivrés au même moment.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans ce programme seront exonérés.ées des frais d'inscription dans l'université partenaire mais devront s'acquitter des frais d'inscription dans leur université d'origine.

Les étudiant-e-s seront tenus.es toutefois d'acquitter d'éventuels frais accessoires pour toute la durée du cours auprès de l'établissement partenaire si ces frais sont prévus par les règlements internes respectifs.

Concernant l'Université Lumière Lyon 2 et selon la loi française en vigueur pour les universités, les étudiants.es de l'UPA (Master Cultural management, Communication and Medias, parcours Cultural Management ou Information Society, Media and Technology) et de ceux de l'UB (master Médias, Développement et Société) doivent payer la CVEC lors de leur inscription.

Les étudiant-e-s de ce programme devront procéder aux inscriptions administratives selon les modalités suivantes :

	<b>Master (semestre 1)</b>	<b>Master (semestre 2)</b>	<b>Master (semestre 3)</b>	<b>Master (semestre 4)</b>
<b>Etudiant-e-s de l'UB</b>	Inscrit-e-s à l'UB  Payant à l'UB et exonéré-e-s à ULL2 ou à l'UPA	Inscrit-e-s à l'UB  Payant à l'UB et exonéré-e-s à l'ULL2 ou à l'UPA	Inscrit-e-s à l'UB et à l'ULL2 ou à l'UPA  Payant à l'UB et exonéré-e-s à l'ULL2 ou à l'UPA	Inscrit-e-s à l'UB et à l'ULL2 ou à l'UPA  Payant à l'UB et exonéré-e-s à l'ULL2 ou à l'UPA
<b>Etudiant-e-s de l'ULL2</b>	Inscrit-e-s à l'ULL 2 et à l'UB ( en fonction du choix de parcours)  Payant à l'ULL2 et exonéré-e-s à l'UB et l'UPA	Inscrit-e-s à l'ULL 2 et à l'UB ( en fonction du choix de parcours)  Payant à l'ULL2 et exonéré-e-s à l'UB et l'UPA	Inscrit-e-s l'ULL2 et à l'UB ou l'UPA  Payant à l'ULL2 et exonéré-e-s à l'UB ou l'UPA	Inscrit-e-s l'ULL2 et à l'UB ou l'UPA  Payant à l'ULL2 et exonéré-e-s à l'UB ou l'UPA
<b>Etudiant-e-s de l'UPA</b>	Inscrit-e-s à l'UPA et à l'UB ( en fonction du choix de parcours)  Payant à l'UPA et exonéré-e-s à l'UB ou à l'ULL2	Inscrit-e-s à l'UPA et à l'UB ( en fonction du choix de parcours)  Payant à l'UPA et exonéré-e-s à l'UB ou à l'ULL2	Inscrit-e-s à l'UPA et à l'UB ou l'ULL2  Payant à l'UPA et exonéré-e-s à l'UB ou l'ULL2	Inscrit-e-s à l'UPA et à l'UB ou l'ULL2  Payant à l'UPA et exonéré-e-s à l'UB ou l'ULL2

Outre les droits d'inscription, les étudiant-e-s doivent s'acquitter des assurances nécessaires dans les pays concernés (responsabilité civile, sécurité sociale pour les non Européens).

**ATTENTION Le paiement de la CVEC est obligatoire à l'Université Lumière Lyon 2 quelle que soit l'université d'origine de l'étudiant.e. L'exonération n'est pas possible.**

Par ailleurs, tous les autres frais, notamment de logement, de repas, de déplacement et d'achat de livres sont à la charge des étudiant-e-s. Chaque institution s'attachera à aider les étudiant-e-s à trouver un logement adéquat.

Les mobilités s'effectuent dans le cadre des accords Erasmus+ entre les partenaires.

## Article 6 – Programme et modalités d'examens

---

### 6.1 : Programme

Les trois institutions définissent en annexe 3 les maquettes d'enseignements concernées par ce double diplôme.

Les différences entre le système universitaire français, le système roumain et le système grec en ce qui concerne l'organisation et la délivrance des diplômes de master imposent un mécanisme de coopération adapté, basé sur le principe de l'autonomie des programmes d'études et sur la reconnaissance réciproque de la première année du Master pour l'UB et l'Université Lumière Lyon 2 et de la 4ème année de licence pour l'UPA (selon une liste de pré-requis de sélection à voir en annexe), dans le cadre des formations dispensées par chaque université. La deuxième année d'études prévoit le déroulement commun de la formation universitaire pour les étudiants.es concernés.ées, déroulement qui fait l'objet de la présente Convention (Article 4 mobilité étudiante et organisation/déroulement de la formation).

La première année, les programmes d'enseignement seront conçus et se dérouleront indépendamment, à l'UB, à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'UPA. Pourtant, une consultation mutuelle des partenaires sera mise en place afin de réaliser l'harmonisation de savoirs, savoir-faire et compétences, nécessaires au bon déroulement du programme commun de la 2ème année.

La deuxième année est une année de mobilité pour les étudiants.es sélectionnés.ées dans les trois établissements (chaque étudiant.e concerné.e bénéficiera d'un semestre de mobilité). Le double diplôme sera attribué uniquement aux étudiants.es ayant participé aux modules communs de la deuxième année de Master. Les étudiants.es concernés.ées doivent être inscrits.es dans les deux établissements du parcours d'admission dès la première année d'études pour l'UB et pour l'année en cours (Master ou M2) concernant l'Université Lumière Lyon 2 et l'UPA.

Compte tenu du contexte spécifique des trois institutions, les deux années d'études seront abordées comme suit :

- Pendant la première année d'études auront lieu, sous réserve de financements disponibles (notamment financement STA Erasmus+), des mobilités enseignantes de la manière suivante : les enseignants.es de l'Université Lumière Lyon 2 effectueront des missions d'enseignement à l'UB ou à l'UPA, des enseignants.es de l'UB effectueront des missions d'enseignement à l'Université Lumière Lyon 2 ou à l'UPA et des enseignants de l'UPA effectueront des missions à l'Université Lumière Lyon 2 ou à l'UB.

Les enseignants.es-chercheurs.euses des trois universités et les étudiants.es seront également impliqués.ées dans des projets communs de stages professionnels et de recherche.

- Pendant la 2ème année d'études (S3 à l'UB ou l'Université Lumière Lyon 2, S1 ou S3 de préférence pour l'UPA, à noter que pour l'UPA la 2ème année de master se déroule sur 3 semestres et non 2 comme à l'UB et l'Université Lumière Lyon 2), les étudiants.es concernés.ées participeront à un programme commun d'études. Des mobilités d'une durée de 1 semestre seront effectuées par les étudiants.es des 3 universités partenaires selon leur choix de parcours

sous réserve de validation par la commission pédagogique du diplôme en partenariat international (DPI).

### **L'organisation et le déroulement des cours :**

Les cours sont dispensés en français à Bucarest et à Lyon, et en Anglais ou Français à Athènes.

#### *Principes et modalités de travail*

Tenant compte des règlements universitaires spécifiques aux trois partenaires, la présente convention prévoit la collaboration bilatérale, tout en respectant l'autonomie académique de chaque institution. Les étudiants.es sélectionnés.ées dans le cadre de ce programme seront soumis aux règlements de l'établissement dans lequel ils se trouvent effectivement.

À la fin de la période de mobilité, l'étudiant passera les examens définis dans l'université d'accueil.

Durant le semestre de mobilité, les étudiant-e-s de chaque université partenaire devront obtenir à l'université d'accueil du DPI un total de 30 crédits ECTS correspondant aux maquettes en Annexe 3.

### **6.2 : Modalités d'examens**

L'obtention des diplômes sus mentionnés à l'article 1 est soumise à la validation des examens et à l'obtention des 120 crédits ECTS au cours des deux années de Master à l'UB, l'Université Lumière Lyon 2 et 180 crédits ECTS à l'UPA (l'année de master à l'UPA étant composée de 3 semestres).

Les cours fréquentés et les résultats des examens soutenus dans l'Institution partenaire seront reconnus dans l'Université d'origine afin d'obtenir le double diplôme de 2 des universités du consortium selon le parcours d'admission.

À partir du principe de l'autonomie des trois partenaires, tous les cours et les résultats des évaluations de la première année d'études seront reconnus réciproquement.

Le système des crédits européens sera appliqué conformément aux réglementations européennes en vigueur et aux pratiques des universités partenaires.

En conformité avec ces critères, chaque semestre du Master comporte des unités d'enseignements (cours théoriques, mémoires, stages professionnels etc.) équivalents à 30 ECTS, reconnus par les deux institutions partenaires.

Les ECTS seront reconnus par l'UB, l'Université Lumière Lyon 2 et l'UPA suivant les maquettes dans l'annexe 3 à cet accord.

La délivrance des diplômes est soumise aux règlements et aux modalités d'examens appliqués dans chaque université et détaillées en annexe 4.

## Article 7 – Financement

---

Les trois universités s'engagent à rechercher les moyens nécessaires, dans les limites et dans le respect des dispositions en vigueur dans les pays respectifs. Les partenaires s'engagent à se tenir mutuellement informés des recherches de financements en cours.

Les institutions s'engagent à accompagner du mieux possible l'accueil des étudiant-e-s et/ou professeur-e-s pour l'organisation de leur séjour selon leurs possibilités.

## Article 8 - Durée et validité

---

**Le présent accord a une validité de cinq ans à partir de la dernière date de signature par les autorités compétentes des trois universités soit du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2029.**

Toute modification du présent accord est soumise à l'approbation écrite des trois universités. Le présent accord pourra être renouvelé, pour une période de cinq années avec l'approbation écrite des universités, au moins trois mois avant son expiration. L'évaluation du développement et de la qualité de la coopération réalisée sera prise en compte lors du renouvellement de l'accord.

Chaque institution pourra dénoncer le présent accord en le faisant savoir au moins six mois avant **la fin de l'année universitaire en cours** par lettre recommandée avec accusé de réception. Au cas où il serait mis fin à cet accord, les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les programmes d'études respectifs doivent avoir la possibilité de compléter et finir leur programme.

Chacune des parties sera exonérée de toute responsabilité en cas de manquement total ou partiel même temporaire à l'une ou l'autre de ses obligations découlant de la présente convention, qui serait causé par un cas de force majeure.

De plus, les parties seront également exonérées de leur responsabilité en cas de manquement total ou partiel même temporaire à l'une ou l'autre de ses obligations découlant de la présente convention du fait de la survenance d'événements à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique. Dans cette hypothèse, la partie concernée notifie dans les meilleurs délais aux autres parties la situation en précisant la nature du ou des événements visés, leur impact sur sa capacité à remplir ses obligations telles que prévues dans la convention.

Les trois universités s'efforcent de résoudre en première instance les litiges à l'amiable. Si cette solution à l'amiable s'avère impossible, les universités associées ont le droit de soumettre le cas au tribunal compétent dans le pays du défendeur.

### *Article 9 – Versions de l'accord*

---

Le présent accord donne lieu à **4 versions équivalentes en trois exemplaires chacune** : trois en français, trois en anglais, trois en roumain et trois en grec, chacune des versions faisant foi. Il est signé en douze exemplaires originaux, qui seront conservés dans chaque institution.

Annexe 1 : Contacts, page

Annexe 2 : Critères de recrutement des étudiant-e-s, page

Annexe 3 : Maquettes des enseignements, page

Annexe 4 : Règlements et modalités d'examens dans les universités, page

Annexe 5 : Modalités administratives / Inscriptions, page

Signé à Bucarest, le

Signé à Athènes, le

Signé à Lyon, le

Le Recteur de l'Université  
de Bucarest

Le..... de l'Université

La Présidente de l'Université  
Lumière Lyon 2

Marian PREDA

Nathalie DOMPNIER

### **Annexe 1 : Contacts référents**

- Contacts pédagogiques :

Dans le présent accord, la responsabilité de la réalisation est confiée

Au Prof. Camélia Cusnir, Université de Université de Bucarest Faculté de Journalisme et Sciences  
de la Communication

Mail : cameliacusnir@fjsc.ro

Et

Aux Prof. Dana Popescu-Jourdy et Elisabeth Vercher, Université Lumière Lyon 2, Institut de la communication

Mail : Ingrid-Dana.Popescu@univ-lyon2

elisabeth.vercher@univ-lyon2.fr

Au Prof. Marianna Psilla, Université de Panteion, Département Communication, Media et Culture

Mail : mpsilla@hotmail.com

- Contacts administratifs :

***Pour l'UB***

Contact administratif secrétariat du Master : [dorina.arambasa@fjsc.ro](mailto:dorina.arambasa@fjsc.ro),  
[andreea.mesteru@fjsc.ro](mailto:andreea.mesteru@fjsc.ro)

Contact administratif bureau des relations internationales : [alina.cristovici@unibuc.ro](mailto:alina.cristovici@unibuc.ro)

Accords Erasmus +: [contact@erasmus.unibuc.ro](mailto:contact@erasmus.unibuc.ro)

Mobilité entrante: [anca.anton@fjsc.ro](mailto:anca.anton@fjsc.ro) (Responsable Erasmus, FJSC)

***Pour l'ULL2 :***

Pour les conventions :

Mme. Flora Pulce, Gestionnaire conventions Erasmus+ et Europe

Service Projets & Partenariats

[european.agreements@univ-lyon2.fr](mailto:european.agreements@univ-lyon2.fr)

+33 (0)4 78 69 72 22

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard

F69365 Lyon Cedex 07

bureau B138

Pour les étudiant.es pendant la mobilité :

Mme. Meriem Benmessaoud, Gestionnaire des diplômés en partenariat international et programmes spécifiques

Service Mobilité

[dpi@univ-lyon2.fr](mailto:dpi@univ-lyon2.fr)

+33 (0)4 78 69 72 66

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard

F69365 Lyon Cedex 07

bureau B140

***Pour l'UPA***

Contact administratif secr tariat du Master :

Vassiliki Theodorou - mail : [emme@panteion.gr](mailto:emme@panteion.gr) - tel : +30 210 9201428

Contact administratif bureau des relations internationales :

Eleni Vasileiou - mail : [Dept\\_iro.erasmus@panteion.gr](mailto:Dept_iro.erasmus@panteion.gr) - tel : +30 210 9201484

Accords Erasmus + :

Evie Lazaridou - mail : [Agreements.erasmus@panteion.gr](mailto:Agreements.erasmus@panteion.gr) - tel : +30 210 9201484

Mobilit  entrante :

Floriana Stefi - mail : [Incoming.erasmus@panteion.gr](mailto:Incoming.erasmus@panteion.gr) - tel : +30 210 9201483

## Annexe 2 : Critères de recrutement des étudiant-e-s

### Composition pour l'ULL2 des instances du DPI:

Contacts et responsables + participations aux 3 conseils (EC)

- Dana Popescu Jourdy (responsable du parcours CHS)
- Elisabeth Vercher (responsable du parcours CSMIO uniquement DPI)

### Composition l'UB des instances du DPI :

Contacts et responsables + participations aux 3 conseils (EC)

- Camélia Cusnir (responsable du master)
- Romina Surugiu (vice-doyenne)

### Composition pour l'UPA des instances du DPI :

Contacts et responsables + participations aux 3 conseils (EC)

- Marianna Psilla (professeure département Communication, Media et Culture)
- Ioanna Vovou (professeure département Communication, Media et Culture)

Les candidat-e-s à l'intégration du double diplôme doivent satisfaire les conditions et recommandations suivantes.

Critères de sélections :

Les étudiants.es souhaitant entrer dans ce programme doivent remplir les conditions suivantes :

- Obtenir la 3ème année ou 4ème année (UPA) de Licence quelle que soit l'université.
- Avoir un niveau de français B2 ou un niveau d'Anglais B2
- Fournir un CV en français ou en anglais
- Fournir une Lettre de motivation en français ou en Anglais
- Présenter un projet professionnel ou de recherche en lien avec les diplômes demandés
- Passer un entretien oral en français ou en Anglais

## Annexe 3 : Maquettes des diplômes

Tableau des équivalences,déroulement des études UB – ULL2 – UPA

Universităte	Master 1		Master 2		
UB	M1 - S1	M1 - S2	M2 - S3	M2 - S4	
ULL2	M1 - S1	M1 - S2	M2 - S3	M2 - S4	
UPA	Licence 4 - S7	Licence 4 - S8	Master - S1	Master - S2	Master - S3

### 1 – A l'UB. Description de la maquette

Anul I de studiu, An universitar 2020 - 2021									
Semestrul 1 (14 săptămâni)									
Nr. crt.	DISCIPLINE	Regimul cursului	Nr. ore curs/săpt.	Nr. ore seminara/săpt.	Nr. credite	Forma de evaluare	Total ore curs	Total ore seminar	
1	Comunicarea digitală / Communication digitale	Oblig.	2	1	7	Ex. scris	28	14	
2	Jurnalism și dezvoltare durabilă / Journalisme et développement durable	Oblig.	2	1	6	Ex. scris.	28	14	
3	Gestiunea proiectelor/Gestion des projets	Oblig.	1	2	7	Ex. scris	14	28	
4	Metode de cercetare în științele comunicării / Méthodes de recherche en sciences de la communication	Oblig.	2	1	7	Ex. scris	28	14	
5	Etică și integritate academică/Ethique et integrite academique	Oblig.	1	0	3	V.	14	0	
<b>TOTAL ore/credite</b>			<b>8</b>	<b>5</b>	<b>30</b>		<b>112</b>	<b>70</b>	

Anul I de studiu, An universitar 2020 - 2021								
Semestrul 2 (14 săptămâni)								
Nr. crt.	DISCIPLINE	Regi mul cursului	Nr. ore curs/săpt.	Nr. ore se minar/săpt.	Nr. credite	Forma de evaluare	Total ore curs	Total ore se minar
1	Modernitate si dezvoltare durabila / Modernité et développement durable	Oblig.	2	1	6	Ex. scris	28	14
2	Jurnalism antreprenorial / Journalisme entrepreneurial	Oblig.	1	2	6	Ex. scris	28	14
3	Gen si mass media / Genre et mass médias	Oblig.	2	1	6	Ex. scris	28	14
4	Comunicare politică / Communication politique	Oblig.	2	1	6	Ex. scris	28	14
5	Practică	Oblig.	-	-	6	V.	-	90
<b>TOTAL ore/credite</b>			<b>7</b>	<b>6</b>	<b>30</b>		<b>112</b>	<b>146</b>
<b>TOTAL credite anul II</b>					<b>60</b>			

Anul II de studiu, An universitar 2021 - 2022								
Semestrul 3 (14 săptămâni)								
Nr. crt.	DISCIPLINE	Regi mul cursului	Nr. ore curs/săpt.	Nr. ore se minar/săpt.	Nr. credite	Forma de evaluare	Total ore curs	Total ore se minar
1	Conceperea și realizarea unui proiect de cercetare/comunicare / Conception et réalisation d'un projet de recherche/communication	Oblig.	2	1	7	Ex. scris	28	14
2	Comunicare și dezvoltare durabilă (ONG) / Communication et développement durable (ONG)	Oblig.	0	3	7	Ex. scris	0	42
3	Noile tehnologii si practici jurnalistice / Nouvelles	Oblig.	2	1	8	Ex. scris	28	14

	technologies et nouvelles pratiques journalistiques							
4	Comunicare, resurse umane și leadership / Communication, ressources humaines, leadership	Oblig.	2	1	8	Ex. scris	28	14
<b>TOTAL ore/credite</b>			<b>6</b>	<b>6</b>	<b>30</b>		<b>84</b>	<b>84</b>

Anul II de studiu, An universitar 2021 - 2022									
Semestrul 4 (10 săptămâni+2 săptămâni elaborarea disertației)									
Nr. crt.	DISCIPLINE	Re gi m ul cur sul ui	N r. o r e c u rs / s ă p t.	N r. o r e s e m i n a r/ s ă p t.	N r. c r e d i t e	F o r m a d e e v a l u a r e	T o t a l o r e c u rs	T o t a l o r e s e m i n a r	
1	Médias et animation socio-culturelle	Oblig.	1	2	7	Ex. scris	10	20	
2	Proiecte aplicative în domeniul dezvoltării durabile/ Projets appliqués dans le domaine du développement durable	Oblig.	2	1	8	V.	20	10	
3	Jurnalism civic /Journalisme civique	Oblig.	1	2	7	Ex. scris	10	20	
4	Antropologia media/Anthropologie des médias	Oblig.	2	1	8	Ex. scris	20	10	
<b>TOTAL ore/credite</b>			<b>6</b>	<b>6</b>	<b>30</b>		<b>50</b>	<b>60</b>	
<b>TOTAL credite anul II</b>					<b>60</b>				
<b>DISERTAȚIE</b>					<b>10</b>				
<b>TOTAL credite program masterat</b>					<b>130</b>				



## 2 – A l'ULL2. Description de la maquette

## M1

	UE				Libellé enseignement	Section CNU de l'enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'activité pédagogique	Heures de formation pour l'étudiant.e
	Numéro	Nom	ECTS	Type						
Semestre 1	UE1.1	Fondamentaux des SIC	0	Obligatoire	Fondamentaux de la communication	71	Obligatoire	1	CM	20
					Fondamentaux appliqués	71	Obligatoire	1	CM	8
	UE1.2	Stratégies communicationnelles	9	Obligatoire	Communication et organisations	71	Obligatoire	1	CM	15
					Analyse stratégique des organisations	71	Obligatoire	1	CM	15
					Stratégies de communication	71	Obligatoire	1	TD	12
	UE1.3	Enjeux scientifiques et sociétaux	12	Obligatoire	Espace public et communication	71	Obligatoire	1	CM	12
					Ateliers de recherche et d'observation	71	Obligatoire	1	PROJTD	10
					Ateliers de recherche et d'observation	71	Obligatoire	1	PROJSUIV	40
	UE1.4	Pratiques professionnelles	9	Obligatoire	Contextes professionnels	71	Obligatoire	1	CM	12
					Gestion de projets	PRO	Obligatoire	1	TD	12
					Projets de communication 1	71	Obligatoire	1	PROJTD	0
					Projets de communication 1	71	Obligatoire	1	PROJSUIV	40
					Anglais professionnel	11	Obligatoire	1	TD	12
			30							
Semestre 2	UE2.1	Champs d'application	9	Obligatoire	Marketing, marque et communication	71	Obligatoire	1	CM	6
					Responsabilité, éthique et CDO	71	Obligatoire	1	CM	6
					Communication et projets de solidarité	71	Obligatoire	1	CM	6
					Champs professionnels	71	Obligatoire	1	TD	12
					- Communication interne et externe					
	- Communication, Humanitaire Solidarités									
	- Communication et stratégie de marque									
	UE2.2	Pratiques professionnelles	9	Obligatoire	Conception de campagnes de communication	71	Obligatoire	1	TD	12
					Projets de communication 2	71	Obligatoire	1	PROJTD	0
					Projets de communication 2	71	Obligatoire	1	PROJSUIV	40
Anglais professionnel					11	Obligatoire	1	TD	12	
UE2.3	Mémoire et stage	12	Obligatoire	Stage	71	Obligatoire	1	STSUIV	450	
				Note de recherche	71	Obligatoire	1	MEMSUIV	50	
		30								
<b>Total</b>			60							

## M2 COMMUNICATION, HUMANITAIRE, SOLIDARITÉ

			Libellé enseignement	type d'activité pédagogique	Heures de formation pour l'étudiant.e	
Nom	ECTS	Type				
Se mes tre 1	Approches contemporaines des SIC	Obligatoire	Approches contemporaines des SIC	CM	14	
			Cultures professionnelles	CM	4	
			Préparation mémoire	MEMSUIV	50	
	Pratiques de la communication solidaire	9	Obligatoire	Stratégies de communication solidaire	TD	18
				Pratiques numériques et réseaux sociaux	TD	15
				Information, actualité, monitoring	TD	15
				Plaidoyer	TD	15
	Enjeux de l'action de solidarité	9	Obligatoire	Géopolitique et humanitaire	TD	15
				Cadres juridiques de l'action de solidarité	TD	18
				Économie et solidarité	TD	15
				Communication et Développement Durable	TD	12
	Représentations et engagements	9	Obligatoire	Psychologie de l'intervention et de l'engagement	TD	15
				Approche anthropologique de l'engagement	TD	15
				Image et communication solidaire	PROJTD	12
	Pratiques institutionnelles de la solidarité	9	Obligatoire	Management et évaluation de projet	TD	30
				Management et évaluation de projet	PROJTD	12
				Projet et communication	PROJTD	12
				Réalisation de projets	PROJSUIV	60
				Management des ONG	TD	15
		36				
Se mes tre 2	Préparation terrain	9	Obligatoire	Simulation mission humanitaire	PROJSUIV	30
				Anglais de spécialité	TD	26
	Mémoire et stage	15	Obligatoire	Mémoire	MEMSUIV	40
Stage				STSUIV	610	
	24					
<b>Total</b>	<b>60</b>					

**NB : ne sont concernés pour le DPI que les UE disciplinaires, non transversales et les cours du S1 de septembre à décembre**

## M2 COMMUNICATION SOCIALE ET MANAGEMENT DE L'INFORMATION EN ORGANISATION

				Libellé enseignement	type d'activité pédagogique	Heures de formation pour l'étudiant.e
	Nom	ECTS	Type			
Semestre 1	Approches contemporaines des SIC	0	Obligatoire	Approches contemporaines des SIC	CM	14
				Cultures professionnelles	CM	4
				Préparation mémoire	MEMSUIV	50
	Pratiques de la communication solidaire	9	Obligatoire	Stratégies de communication solidaire	TD	18
				Pratiques numériques et réseaux sociaux	TD	15
				Information, actualité, monitoring	TD	15
				Plaidoyer	TD	15
	Enjeux de l'action de solidarité	9	Obligatoire	Géopolitique et humanitaire	TD	15
				Cadres juridiques de l'action de solidarité	TD	18
				Économie et solidarité	TD	15
				Communication et Développement Durable	TD	12
	Représentations et engagements	9	Obligatoire	Psychologie de l'intervention et de l'engagement	TD	15
				Approche anthropologique de l'engagement	TD	15
				Image et communication solidaire	PROJTD	12
	Pratiques institutionnelles de la solidarité	9	Obligatoire	Management et évaluation de projet	TD	30
				Management et évaluation de projet	PROJTD	12
				Projet et communication	PROJTD	12
Réalisation de projets				PROJSUIV	60	
Management des ONG				TD	15	
		36				
Semestre 2	Préparation terrain	9	Obligatoire	Simulation mission humanitaire	PROJSUIV	30
				Anglais de spécialité	TD	26
	Mémoire et stage	15	Obligatoire	Mémoire	MEMSUIV	40
				Stage	STSUIV	610
		24				
<b>Total</b>		<b>60</b>				

**NB : ne sont concernés pour le DPI que les UE disciplinaires, non transversales et les cours du S1 de septembre à décembre**

### 3 – A l'UPA. Description de la maquette

**Le 3ème semestre du master est consacré à l'élaboration du mémoire et à la**

**soutenance (ECTS 30)****Fall Semester (Semestre 1)****Cultural Management : 3 cours au choix**

Course Number	Title	Total Hours	ECTS
41M006	Visual Culture	3	10
41M002	Organisation and Administration of Cultural Organisations	39	10
41M025	Human Resource Management	39	10
41M055	Research Methodology in Culture and Cultural Studies	39	10
41M015	Cinéma	39	10
41M038	Public Policies and Communication	39	10

**Information Society, Media and Technology : 3 cours au choix**

Course Number	Title	Total Hours	ECTS
41M059	Research Methodology on Media and Communication	39	10
41M039	Content Production and Media Companies	39	10
41M002	Organization and Management of Cultural Organizations	39	10
41M037	Media and Digital Applications: Design as a Mean of Communication. From Traditional to Digital Environment	39	10

41M040	Leadership and Entrepreneurship in Journalism	39	10
41M038	Public Policies and Communication	39	10

### Spring Semester : 2ème semestre

#### Cultural Management : 3 cours au choix

Course Number	Title	Total Hours	ECTS
41M009	Cultural Marketing & Communication	39	10
41M003	Economy of Culture	39	10
41M017	Museology	39	10
41M023	Sociology of Culture	39	10
41M014	History of Art	39	10
41M038	Public Policies and Communication	39	10

#### Information Society, Media and Technology : 3 cours au choix

Course Number	Title	Total Hours	ECTS
41M043	Introduction to Data Practices	39	10
41M061	Storytelling and Narration in Media	39	10
41M062	Identity in Cyberspace: Social Media and Activism	39	10
41M063	Contemporary Media Landscape and Media Archaeology	39	10

<b>41M014</b>	<b>History of Art</b>	<b>39</b>	<b>10</b>
<b>41M038</b>	<b>Public Policies and Communication</b>	<b>39</b>	<b>10</b>

## Annexe 4 : Règlements et modalités d'examens dans les universités

### 4.1-Dispositions générales

Chacune des dispositions du présent règlement de scolarité s'applique conformément au règlement en vigueur, pour l'UB, l'Université Lumière Lyon 2 et l'UPA, et au règlement de scolarité des masters concernés pour les 3 universités partenaires au 1er septembre 2023.

#### **MASTER MEDIAS, DEVELOPPEMENT ET SOCIETE DE L'UB**

Le diplôme de Master Médias, Développement et Société sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de Licence

#### **Assiduité**

La présence est obligatoire

#### **Organisation**

Chaque année de Master s'organise en 2 semestres d'enseignement de 30 crédits européens chacun. Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement capitalisables qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités.

Un élément pédagogique (EP) constituant l'UE est définitivement acquis dès lors que la note obtenue par l'étudiant-e est supérieure ou égale à 5/10.

L'UB s'engage à fournir les informations nécessaires pour l'accompagnement linguistique.

#### **Validation**

Un semestre est définitivement validé :

- par capitalisation, lorsque chacune des EP le constituant a été validée

Un semestre validé vaut 30 crédits européens.

#### **Le diplôme de MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS (Parcours CHS et Parcours CSMIO) de l'Université Lumière Lyon 2**

Le diplôme de Master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de Licence

#### **Assiduité**

La présence est obligatoire

#### **Organisation**

Chaque année de Master s'organise en 2 semestres d'enseignement de 30 crédits européens chacun. Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement capitalisables qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités.

Une unité d'enseignement (UE) est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits européens dès lors que l'étudiant-e y a obtenu la moyenne de 10/20.

Un élément pédagogique (EP) constituant l'UE est définitivement acquis dès lors que la note obtenue par l'étudiant-e est supérieure ou égale à 10/20.

L'Université Lumière Lyon 2 s'engage à fournir les informations nécessaires pour l'accompagnement linguistique.

**Validation**

Un semestre est définitivement validé :

- par capitalisation, lorsque chacune des UE le constituant a été validée
- par compensation entre UE, lorsque la moyenne générale entre les moyennes obtenues pour chacune des unités d'enseignement affectée de son coefficient respectif a été atteinte.

Un semestre validé vaut 30 crédits européens.

**Le diplôme de MASTER CULTURAL MANAGEMENT, COMMUNICATION and MEDIAS (parcours Cultural Management ou parcours Information Society, Medias and technology) de l'UPA**

Le diplôme de Master CULTURAL MANAGEMENT, COMMUNICATION and MEDIAS (parcours Cultural Management ou parcours Information Society, Medias and technology) sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 90 crédits européens au-delà du grade de Licence (Licence en 4 ans équivalent M1 pour l'UB et l'Université Lumière Lyon 2)

**Assiduité**

La présence est obligatoire

**Organisation**

L'année de Master s'organise en 3 semestres d'enseignement de 30 crédits européens chacun. Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement capitalisables qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités.

Un élément pédagogique (EP) constituant l'UE est définitivement acquis dès lors que la note obtenue par l'étudiant-e est supérieure ou égale à 5/10.

L'UPA s'engage à fournir les informations nécessaires pour l'accompagnement linguistique.

**Validation**

Un semestre est définitivement validé :

- par capitalisation, lorsque chacune des EP le constituant a été validée

Un semestre validé vaut 30 crédits européens.

**4.2: Examens et jurys****A/ Sessions d'examen durant la période de mobilité :****B/ Soutenance du mémoire et jurys**

Les modalités de soutenance et les jurys sont établis selon les réglementations de l'établissement d'origine des étudiant-es. Concernant le diplôme de l'université partenaire concernée selon le choix du parcours de l'étudiant.e, la soutenance du mémoire s'effectuera devant un jury mixte, soit en présentiel soit en visio-conférence.

## Annexe 5- Modalités administratives / Inscriptions

### Dates et délais

Chaque université devra respecter les dates d'inscription particulières à chaque formation. Les documents administratifs doivent impérativement parvenir à l'université d'accueil avant le semestre de mobilité.

### Inscriptions administratives

#### *Inscriptions à l'Université de Bucarest pour les étudiant-e-s de l'UB*

Les étudiant-e-s de l'UB devront s'inscrire et s'acquitter des droits d'inscriptions au Master Médias, Développement et Société.

Les étudiant-e-s de l'UB qui participent à ce programme seront contacté.es, une fois leur sélection au DPI confirmée par la FSCJ, par le bureau des relations internationales de l'UB afin de mettre en place les formalités administratives pour effectuer leur mobilité obligatoire.

#### *Inscriptions administratives à l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2*

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 devront s'inscrire et s'acquitter des droits d'inscriptions au Master Communication des Organisation, ainsi que de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus auprès du CROUS.

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 qui participent à ce programme seront contacté.es par la Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Université Lumière Lyon 2 et ils/elles devront effectuer une candidature en ligne sur la plateforme de mobilité et de gestion des bourses (le cas échéant) de la DRI.

#### *Inscriptions à l'Université de Panteion pour les étudiant-e-s de l'UPA*

Les étudiant-e-s de l'UPA devront s'inscrire et s'acquitter des droits d'inscriptions au Master CULTURAL MANAGEMENT, COMMUNICATION and MEDIAS (parcours Cultural Management ou parcours Information Society, Medias and Technology).

Les étudiant-e-s de l'UPA qui participent à ce programme seront contacté.es, une fois leur sélection confirmée par le département Communication, Media et Culture, par le bureau des relations internationales de l'UPA afin de mettre en place les formalités administratives pour effectuer leur mobilité obligatoire.

#### *Inscriptions administratives à l'Université de Bucarest pour les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2.*

Avant leur inscription administrative à l'Université de Bucarest, les étudiant-e-s sélectionné.es devront accomplir les formalités de reconnaissance du diplôme de Licence auprès des autorités roumaines.

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 qui participent à ce programme seront contacté-e-s par le Service des Relations Internationales de l'Université de Bucarest qui leur indiquera les procédures à suivre pour effectuer leur inscription en ligne suite à leur sélection.

Les documents nécessaires à l'inscription administrative devront parvenir à l'Université de Bucarest avant le mois de juillet précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme.

*Inscriptions administratives à l'Université de Bucarest pour les étudiant-e-s de l'Université de Panteion.*

Avant leur inscription administrative à l'Université de Bucarest, les étudiant-e-s sélectionnés.ées devront accomplir les formalités de reconnaissance du diplôme de Licence auprès des autorités roumaines.

Les étudiant-e-s de l'Université de Panteion qui participent à ce programme seront contacté-e-s par le Service des Relations Internationales de l'Université de Bucarest qui leur indiquera les procédures à suivre pour effectuer leur inscription en ligne suite à leur sélection. Les documents nécessaires à l'inscription administrative devront parvenir à l'Université de Bucarest avant le mois de juillet précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme.

*Inscriptions administratives à l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiant-e-s de Bucarest*

Les étudiant-e-s de l'Université de Bucarest qui participent à ce programme seront contacté.es par la Direction des Relations Internationales de l'Université Lumière Lyon 2 et devront effectuer une inscription en ligne suite à leur sélection.

L'Université Lumière Lyon 2 devra avoir les documents nécessaires à l'inscription administrative avant le mois de juillet précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme. La copie de la carte européenne d'assurance maladie pour les étudiant-e-s européen-ne-s ainsi que la copie du passeport et/ou carte nationale d'identité en cours de validité sont demandées.

*Inscriptions administratives à l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiant-e-s de Panteion*

Les étudiant-e-s de l'Université de Panteion qui participent à ce programme seront contacté.es par la Direction des Relations Internationales de l'Université Lumière Lyon 2 et devront effectuer une inscription en ligne suite à leur sélection.

L'Université Lumière Lyon 2 devra avoir les documents nécessaires à l'inscription administrative avant le mois de juillet précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme. La copie de la carte européenne d'assurance maladie pour les étudiant-e-s européen-ne-s ainsi que la copie du passeport et/ou carte nationale d'identité en cours de validité sont demandées.

*Inscriptions administratives à l'Université de Panteion pour les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2.*

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 qui participent à ce programme seront contacté-e-s par le Service des Relations Internationales de l'Université de Panteion qui leur indiquera les procédures à suivre pour effectuer leur inscription en ligne suite à leur sélection. Les documents nécessaires à l'inscription administrative devront parvenir à l'Université de Panteion avant le mois d'avril précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme.

*Inscriptions administratives à l'Université de Panteion pour les étudiant-e-s de l'Université Bucarest.*

Les étudiant-e-s de l'Université de Bucarest qui participent à ce programme seront contacté-e-s par le Service des Relations Internationales de l'Université de Panteion qui leur indiquera les procédures à suivre pour effectuer leur inscription en ligne suite à leur sélection. Les documents nécessaires à l'inscription administrative devront parvenir à l'Université de Panteion avant le mois d'avril précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme.